



TRABET

**Établissement Public Foncier d'Occitanie
Parc Club du Millénaire - Bât.19 – CS 10078
1025 rue Henri Becquerel
34 060 Montpellier cedex 2**

Haguenau, le 23 mars 2022,

Objet : Société TRABET
Avis du propriétaire sur l'usage futur du site

Monsieur,

La société TRABET souhaite implanter de manière temporaire, d'août à décembre 2022 deux centrales d'enrobage à chaud mobile, située sur des terrains sur l'ancienne friche ARCELOR à LAUDUN L'ARDOISE appartenant à l'EPF d'Occitanie, dans le cadre des différents travaux d'entretien sur l'autoroute A9 pour le compte des ASF.

L'activité projetée par TRABET relève du régime de l'enregistrement de la législation sur les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, et un dossier de demande d'enregistrement va être prochainement déposé auprès des services de la préfecture du Gard.

L'alinéa 7 de l'article L 512-6-1 du Code de l'Environnement précise que pour un nouveau site soumis à autorisation, l'avis du propriétaire sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation doit être sollicité.

Dans cette perspective et conformément aux dispositions réglementaires, TRABET propose de placer le site de l'installation, à l'issue des travaux dans un état tel qu'il ne puisse porter atteinte aux intérêts précisés à l'article L 511-1 du Code de l'Environnement par :

- une évacuation de tous les matériaux et substances et déchets présents dans l'établissement lors de l'arrêt de l'exploitation,
- une coupure des utilités,
- la fermeture des éventuels locaux et du site,
- afin qu'il permette un usage futur du site.

Nous portons également à votre connaissance que l'avis sollicité, joint au dossier lors de son dépôt à la préfecture, est indispensable à sa recevabilité puis à son instruction par les pouvoirs publics.

L'ensemble des informations relatives au projet présenté par la société TRABET, à son impact prévisionnel sur l'environnement ainsi qu'aux éventuels dangers présentés par ces installations sont détaillées dans le dossier de demande d'enregistrement qui pourra être déposé en Mairie de LAUDUN L'ARDOISE.

Nous restons à votre entière disposition pour vous apporter toute information complémentaire.

Dans l'attente de votre avis, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments dévoués.

Thierry KLOTZ
Directeur Général TRABET